

Malgré la baisse progressive des températures minimales sur la dernière quinzaine de février, sous flux de Nord, favorisée par les ciels clairs, comme attendu février se termine avec un excédent de température rarement atteint sur un mois. Il se monte à 2,7°C de moyenne journalière au-dessus des normales en sachant que les « normales » intègrent déjà une partie du changement climatique par rapport au début de l'ère pré-industrielle. Cela illustre les dernières conclusions de plus en plus alarmistes du GIEC, bien inaudibles dans le contexte actuel. On ne parle pas encore de sécheresse, mais le déficit hydrique s'est creusé à 79% sur la fin du mois pour le poste de Beauvais par exemple, ce qui est à noter pour la suite.

Malgré la froidure des fins de nuit, les cultures d'hiver avancent grâce aux températures douces des après midi ensoleillés. Par contre les ravageurs semblent bloqués dans leurs développements. Les conditions de semis sont très bonnes pour les orges de printemps (voir message de la semaine dernière). Les parcelles semées il y a un mois commençant à lever.

COLZA

Priorité au soufre si ce n'est déjà fait (rappel)

Les parcelles les moins avancées sont désormais au stade élongation (C2) et même boutons accolés cachés dans la majorité des cas (D1) voire dégagé (D2). Dans la majorité des situations les 2eme apports sont à envisager s'ils n'ont pas été fait la semaine dernière.

En toutes situations terminer les apports de soufre s'ils n'ont pas encore été faits. Peu importe la forme, toutes fonctionnent bien : azote soufré, sulfates (de magnésie, de potasse d'ammoniac), voire soufre micronisé, cher et pas pratique du tout pour cet usage mais techniquement efficace. Ce qui compte c'est la dose entre 50 et 80 unités d'équivalent SO₃ selon les circonstances (généralement 70 u).

Ravageurs toujours calme à suivre

Malgré la douceur des après midi, ce sont désormais les températures froides du matin qui semblent entraver le développement des ravageurs tels que le charançon de la tige et les méligèthes. Pour les charançons, le stade sensible commence à C2 (début d'élongation) et diminue progressivement jusqu'au stade E (boutons écartés). Dans les situations les plus précoces on n'est donc pas loin de la fin du suivi. Pour les méligèthes, le stade sensible commence au stade boutons cachés (D1) diminuant jusqu'aux premières fleurs, on est donc au début du suivi. Sur méligèthes, pour peu que les auxiliaires soient bien présents, les colzas vigoureux ne posent pas de difficulté. Les plus exposés sont les petits colzas denses qui ont du mal à ramifier.

BLE

Sauf en situations d'impasse dûment identifiée (voir précédent message), les premiers apports d'azote sont logiquement en place surtout en sols filtrants, ou calcaires et les précédents les plus pauvres (endives, betteraves arrachées tard, tournesol ...)

Prévoir les apports de soufre en essayant idéalement d'intervenir avant la prochaine pluie, peut être pas prévue avant la semaine prochaine.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 1^{er} mars 2022 (BSV G.C. N°03), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).
L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.
Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.